

MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL



L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Bertrand Fort

Délégué pour l'action extérieure
des collectivités territoriales



PANORAMA GLOBAL DE L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- L'action extérieure comprend **toutes les actions menées à l'international** par les collectivités territoriales françaises. Entre 700 millions et 1 milliard d'euros y sont consacrés, selon le périmètre pris en compte.
- Au sein de la DGM du MAEDI, la DAECT soutient les collectivités et leurs partenaires dans leurs actions :
 - Pour **faire rayonner** leurs territoires ;
 - Pour renforcer l'**attractivité** ;
 - De **solidarité internationale**.



11 600
partenariats



135
pays



4770
collectivités
territoriales françaises



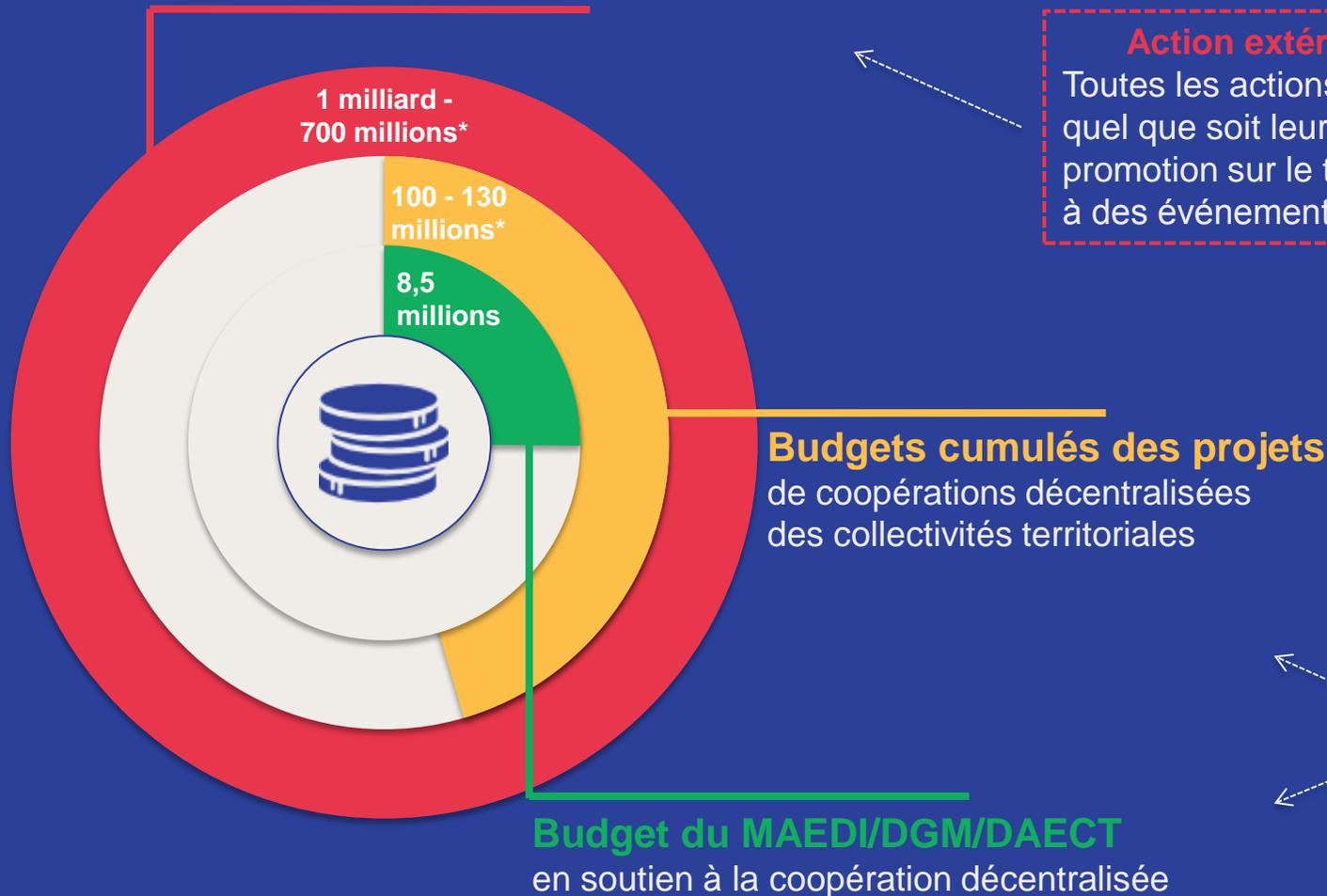
8300
collectivités
territoriales étrangères

BUDGETS DE L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Total international

dans les budgets des collectivités territoriales



Action extérieure des collectivités territoriales

Toutes les actions des collectivités territoriales françaises quel que soit leur nature (coopération décentralisée, promotion sur le territoire, aide humanitaire, participation à des événements, rencontres...)

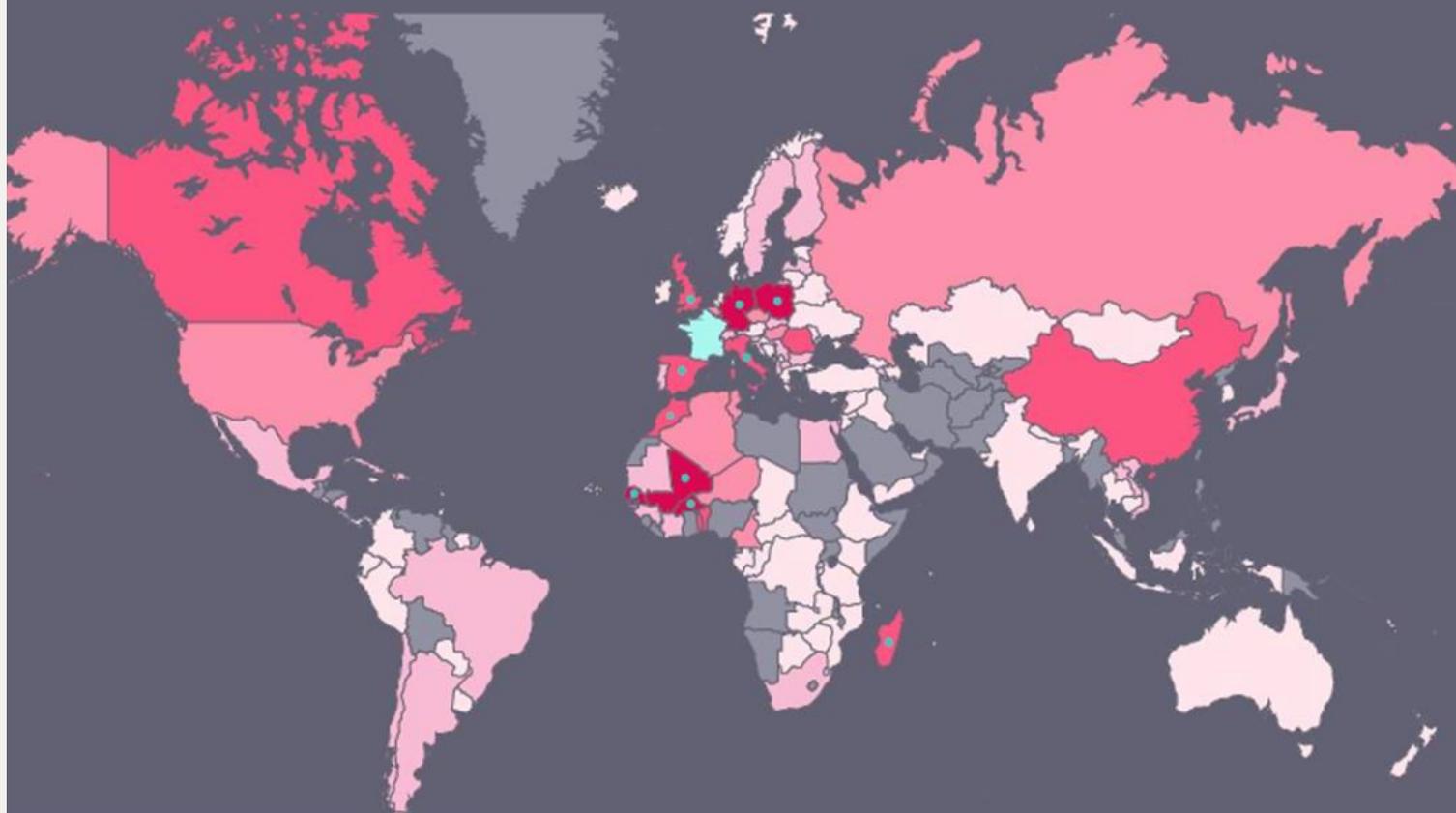
Jumelages : forme de lien entre deux collectivités ne donnant pas nécessairement lieu à des actions de coopération...

Coopération décentralisée : projets de coopération entre deux collectivités territoriales ou plus, dans un cadre conventionné (jumelages, pacte d'amitié et / ou de coopération, convention...)

* Estimations

LES PROJETS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE MONDE

NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE PAR PAYS*

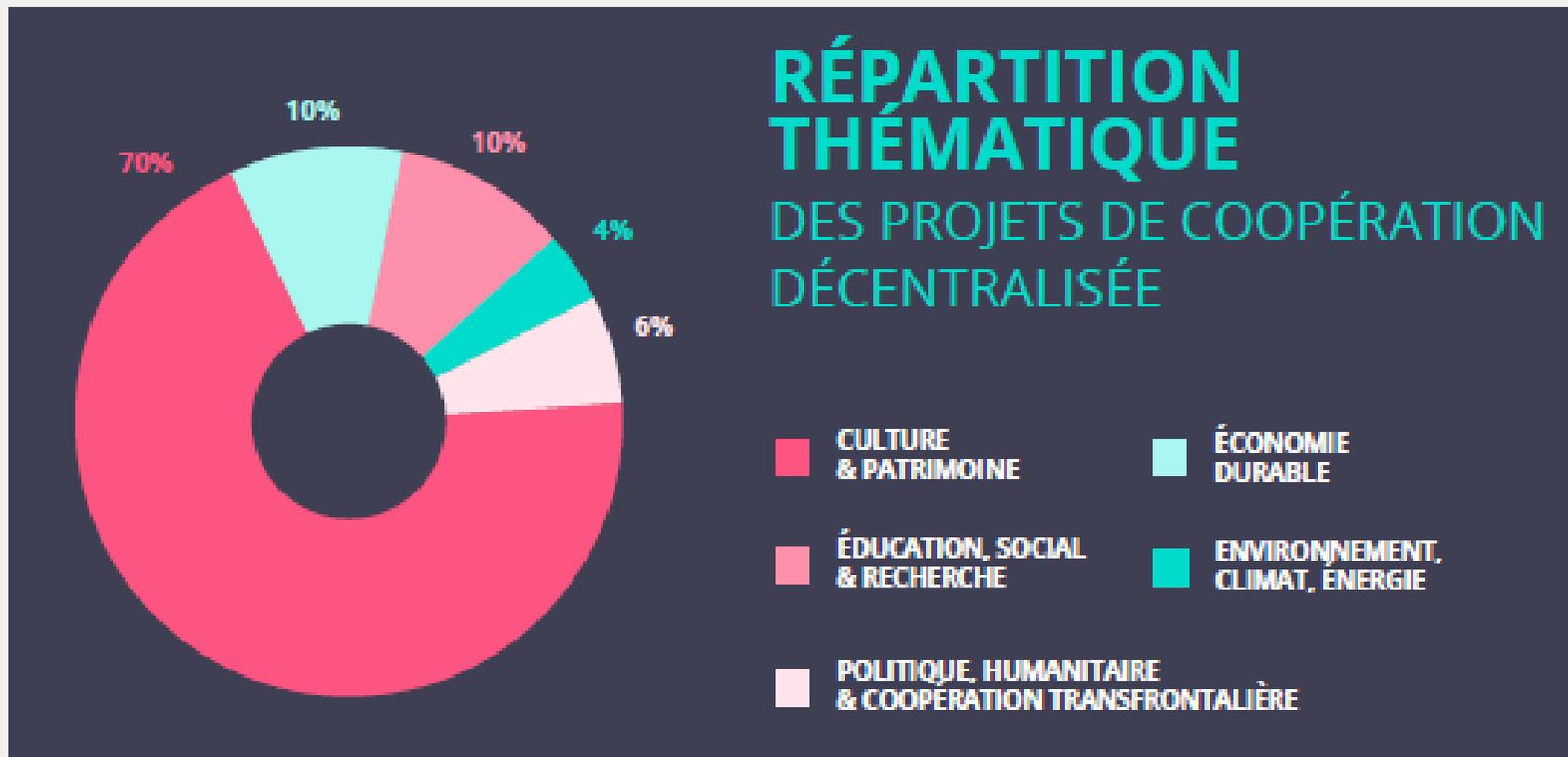


LES 10 PAYS OÙ SONT MENÉS LE PLUS DE PROJETS*

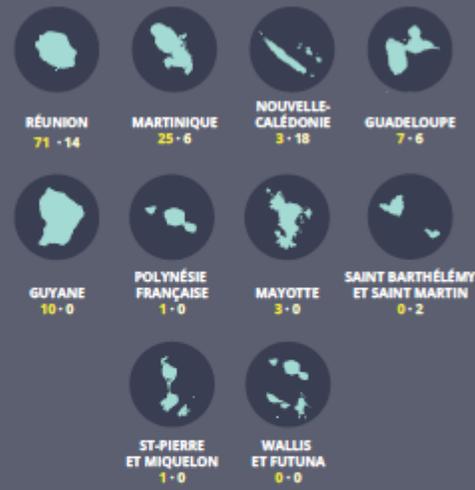
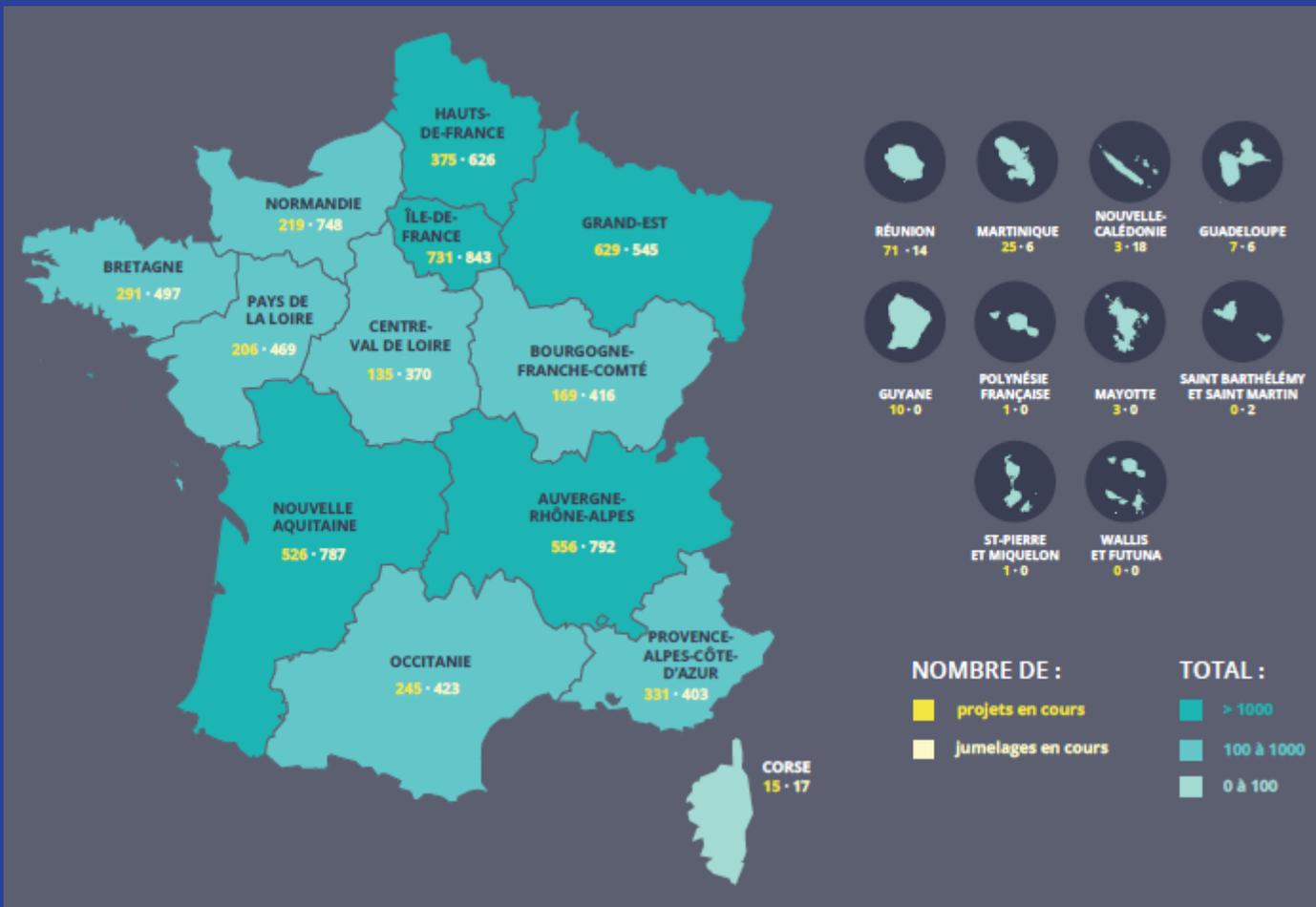
321	●	Allemagne
265	●	Mali
240	●	Burkina Faso
222	●	Sénégal
211	●	Pologne
172	●	Royaume-Uni
166	●	Madagascar
160	●	Maroc
145	●	Italie
135	●	Espagne

* hors jumelages

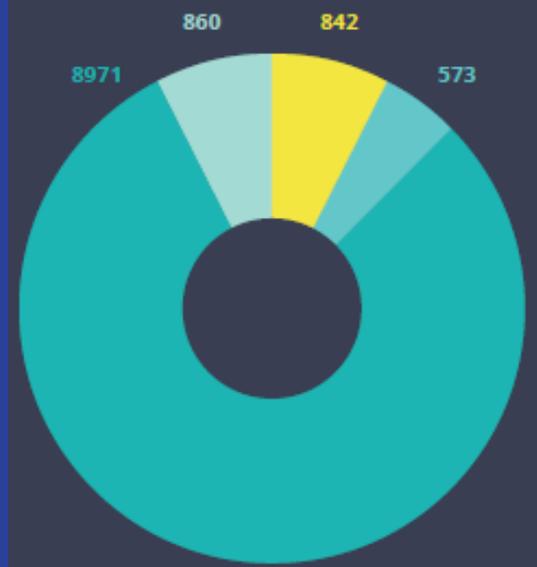
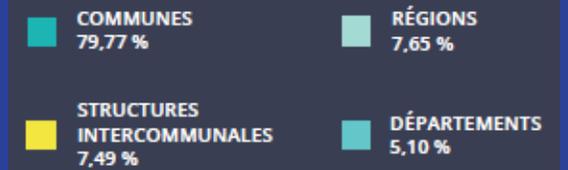
LES CHIFFRES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DE JUMELAGES PAR RÉGION (TOUTES COLLECTIVITÉS CONFONDUES)



NOMBRE DE PROJETS PAR TYPE DE COLLECTIVITÉ



LA COMMISSION NATIONALE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'institution nationale de dialogue entre l'État et les collectivités territoriales

*Présidée par le Premier ministre,
ou par le Ministre des Affaires étrangères et du Développement international*

12 ministères, 6 opérateurs du MAEDI, 8 associations de collectivités territoriales françaises

État des lieux

de la coopération décentralisée et de l'APD des collectivités territoriales françaises



Atlas de la coopération décentralisée
www.cncd.fr

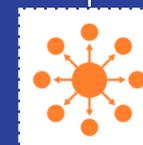
Améliorer

les modalités d'exercice de l'AECT



Formulation de propositions, ateliers de travail et conseils juridiques

Comité économique de la CNCD



Dialogue État – collectivités territoriales – entreprises pour promouvoir l'attractivité des territoires et l'export des PME dans le cadre de coopérations décentralisées

LA DÉLÉGATION POUR L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



INFORMER et ANALYSER : recensement des actions extérieures des collectivités via l'Atlas de la coopération décentralisée et de l'APD des collectivités territoriales françaises sur www.cncd.fr et communication sur l'AECT sur www.diplomatie.gouv.fr/cncd



DIALOGUER : la DAECT assure le Secrétariat général de la CNCD



PROMOUVOIR l'expertise des collectivités à l'international : **Label PACT 3**



ACCOMPAGNER les collectivités territoriales françaises (voir slide suivante)

LA DAECT ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES

Appels à projets :

- triennaux
- annuels
- bilatéraux
- thématiques



Développement des partenariats et **accompagnement** de projets de coopération décentralisée



Appui aux associations



Mise en réseau avec les postes diplomatiques, les conseillers diplomatiques auprès des Préfets de région, les opérateurs...



Conseil juridique

LE LIVRE BLANC

« DIPLOMATIE ET TERRITOIRES »

- L'État et le MAEDI reconnaissent pleinement la **contribution des collectivités territoriales françaises** au rayonnement de la France, l'attractivité des territoires et à la solidarité internationale.
- Il est nécessaire de **renforcer les capacités des collectivités ainsi que leurs moyens d'action**, notamment à travers un meilleur partenariat avec le MAEDI.
- Le Livre blanc analyse l'évolution de l'AECT (cadre juridique, état des lieux, forces et faiblesses), souligne les enjeux, présente les outils d'accompagnement de l'État et de ses opérateurs et propose **21 solutions concrètes** pour améliorer le partenariat État – CTF.
- Il a été **adopté à l'unanimité** par les membres de la CNCD le 23 novembre 2016.



Le développement d'une **nouvelle offre de services** proposés aux collectivités



La facilitation de **l'accès aux financements** disponibles pour l'action internationale des CT



Le développement d'un **nouveau cadre institutionnel de partenariat** afin de mieux connecter les territoires, le MAEDI et les opérateurs internationaux

LES PRIORITÉS STRUCTURANTES POUR LE SOUTIEN À L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PAR LA DAECT

Diversité géographique et mise en cohérence

- Soutenir davantage les projets dans les pays avec lesquels la France a le moins de coopérations décentralisées ;
- Soutenir les projets mutualisés et / ou bien coordonnés entre les CTF intervenant sur un même territoire étranger ;
- Articuler AECT et action de l'État et de ses opérateurs sur le terrain.

Suivi – évaluation

- Intégrer la méthode du suivi – évaluation en amont des projets ;
- Mieux mesurer l'impact social, économique et environnemental des projets de coopération décentralisée, tant à l'étranger qu'en France.

Action économique

- Inciter à la participation des entreprises (cofinancement, mise à disposition d'expertise...) pour soutenir l'export des PME et les investissements étrangers en France.
- Stimuler l'attractivité touristique, universitaire, de recherche des territoires français.

LES OUTILS NUMÉRIQUES ET LA POLITIQUE DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



L'Atlas français de la coopération décentralisée

Portail d'entrée de la coopération décentralisée qui donne une visibilité et une lisibilité à l'ensemble des actions de coopération décentralisée.



Dématérialisation des démarches administratives : téléprocédures et télédéclarations

Depuis 2014, dépôt en ligne de tous les dossiers de demandes de cofinancement dans le cadre des appels à projets, déclaration des actions de coopération, déclaration de l'aide publique au développement.



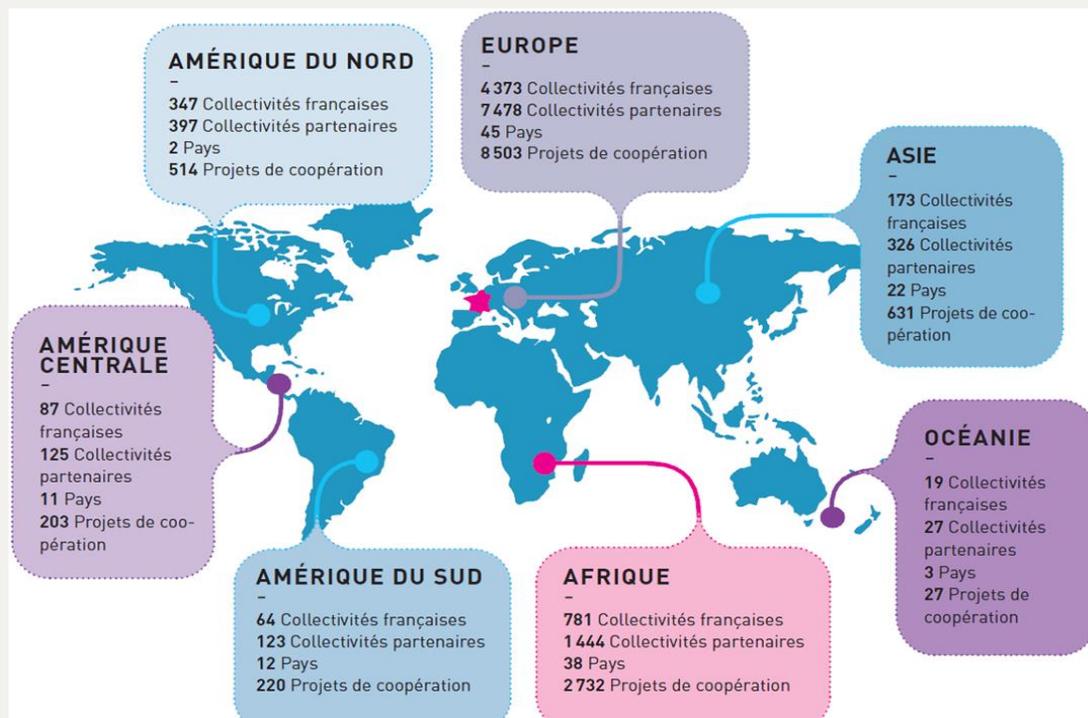
La Bourse-projet (en rénovation)

Espace dédié pour les collectivités locales étrangères en recherche d'un partenariat avec une collectivité française.

L'ATLAS FRANÇAIS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

🖱️ **L'Atlas français de la coopération décentralisée : www.cncd.fr**

- Identifier les collectivités territoriales actives à l'international
- Connaître la nature des projets menés par les collectivités
- Recenser les collectivités territoriales françaises actives dans un pays étranger
- Obtenir les contacts des personnes chargées des relations internationales au sein des collectivités
- Réaliser des statistiques nationales qui guident la CNCD et le MAEDI dans leur soutien à l'AECT



Données du premier trimestre 2015



Un extranet pour les collectivités territoriales françaises afin de :

- Déclarer leur aide publique au développement ;
- Déposer leurs projets pour obtenir un cofinancement du MAEDI ;
- Mettre à jour leur fiche dédiée pour valoriser leurs actions à l'international.

LES CARTES DE L'ATLAS

LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES ET ACTIVES ENTRE LA FRANCE ET LE JAPON

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES

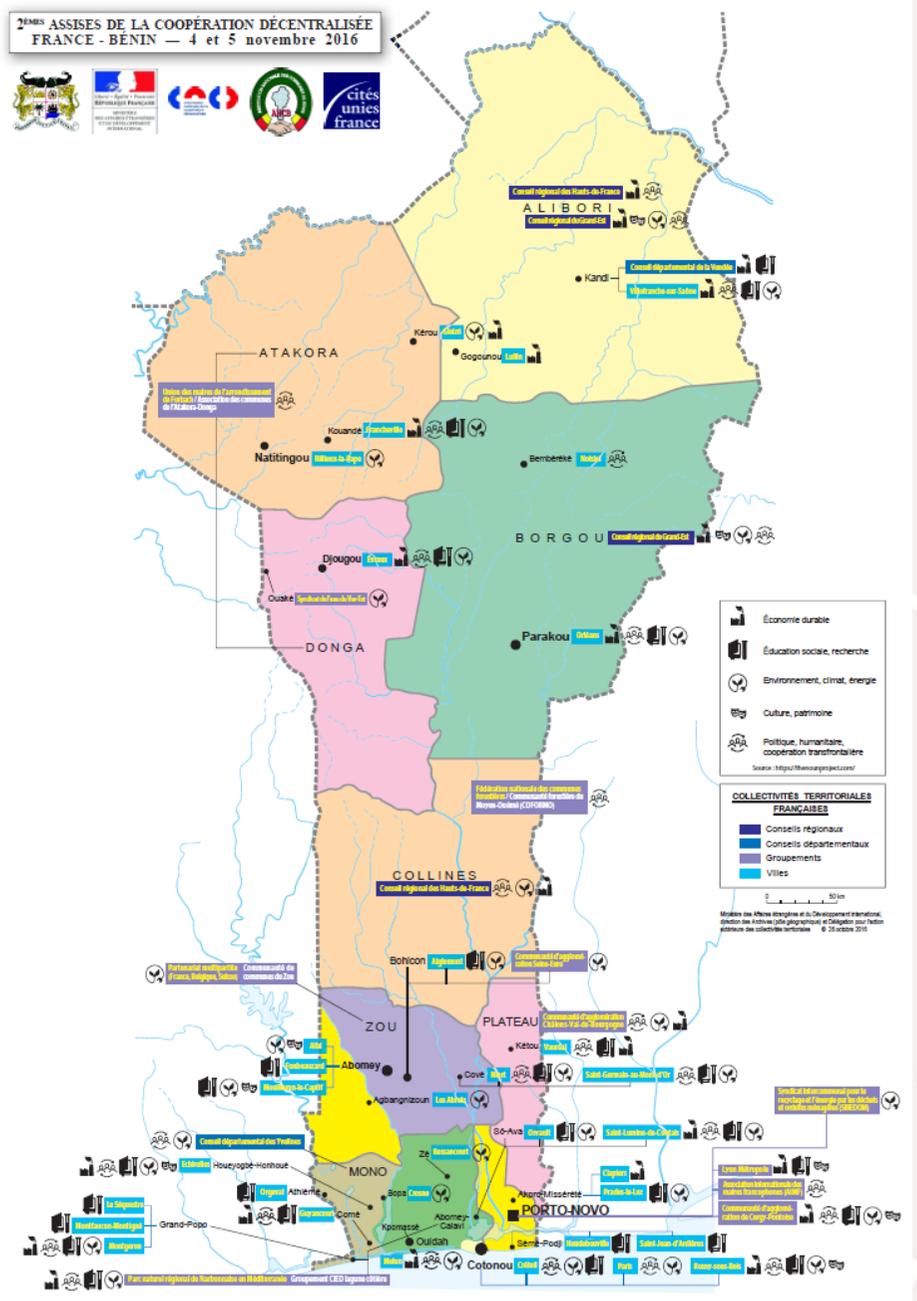
- Villes
- Groupements

COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES

- Zone d'intervention des collectivités françaises
- 2006 Année de lancement de la coopération



2^{ES} JOURNÉES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCE - BENIN — 4 et 5 novembre 2016



- Économie durable
 - Éducation sociale, recherche
 - Environnement, climat, énergie
 - Culture, patrimoine
 - Politique, humanitaire, coopération transfrontalière
- Source: <http://beninproject.com/>

- #### COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES
- Conseils régionaux
 - Conseils départementaux
 - Groupements
 - Villes

Modèle des Affaires étrangères et du Développement international, direction des Archives (pôle géographique) et Délegateur pour l'action politique des collectivités territoriales © 15 novembre 2016

LES GRANDS AXES DE L'AECT

- Aide publique au développement
 - Action économique
 - Climat
- Jeunesse et formation professionnelle
 - Tourisme
 - Numérique
- Transfrontalier et financements européens
 - Agriculture et sécurité alimentaire
 - Développement durable
 - Francophonie économique
 - Patrimoine



AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES

La déclaration de l'APD des collectivités territoriales françaises est une **obligation légale** : elles doivent la déclarer chaque année au titre de l'article L. 1115-6 du Code général des collectivités territoriales sur le site www.cncd.fr. Cela fait pleinement partie de l'APD française publiée chaque année par la France auprès de l'OCDE.

En 2015, l'APD des collectivités territoriales françaises s'élevait à **59,6 millions d'euros**.

Pourquoi l'APD des collectivités est-elle importante ?

- ▶ **Permettre à l'APD de se diffuser** dans les territoires de nombreux pays partenaires. En 2015, **101 pays** étaient concernés par l'APD des collectivités françaises ;
- ▶ **Coupler l'APD à d'autres projets non-éligibles à l'APD** mais complémentaires (projets culturels, d'échanges de jeunes, d'accompagnement et de promotion des entreprises, etc.) ;
- ▶ **Faciliter la reconnaissance des autorités locales et régionales** comme des acteurs pivots pour le développement inclusif.



L'ACTION ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Soutenir l'**internationalisation** des **entreprises**
Renforcer l'**attractivité** des **territoires**

1 LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES & JUMELAGES

Faire bénéficier aux PME-PMI des relations développées entre une collectivité française et son partenaire ;
Promouvoir les territoires pour favoriser les investissements étrangers et le développement du tourisme.



2 L'ACTION ÉLARGIE

Bureaux de représentation ;
Missions de **prospection**, participation à des salons internationaux ;
Accords **bilatéraux** thématiques.



3 LE COMITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CNCD

Une "équipe France" de l'export et de l'attractivité autour des coopérations décentralisées,
complémentaire des autres institutions compétentes dans ces domaines.

Objectifs : identifier les **bonnes pratiques** ; **informer, sensibiliser**
et **nourrir les débats** stratégiques sur la coopération décentralisée.



PRIORITÉ AU CLIMAT

- **Objectifs** : intégrer les collectivités territoriales dans l'Accord de Paris et dans le nouvel agenda urbain

 **2 appels à projets Climat** en 2015 et 2016 : plus de 5 millions d'€ de projets déployés sur les 5 continents

 **36 projets lauréats** sélectionnés

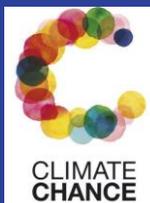
Soutien financier de



Types d'actions :

- Eau et assainissement
- Gestion des déchets
- Agriculture durable
- Préservation de la biodiversité
- Transports publics propres
- Urbanisme respectueux de l'environnement
- Énergies renouvelables

- **Priorités pour l'AECT** : éducation au développement durable, prévention des risques côtiers, planification urbaine
- **En route vers la transition urbaine** : défi majeur du 21^e siècle, une société bas-carbone



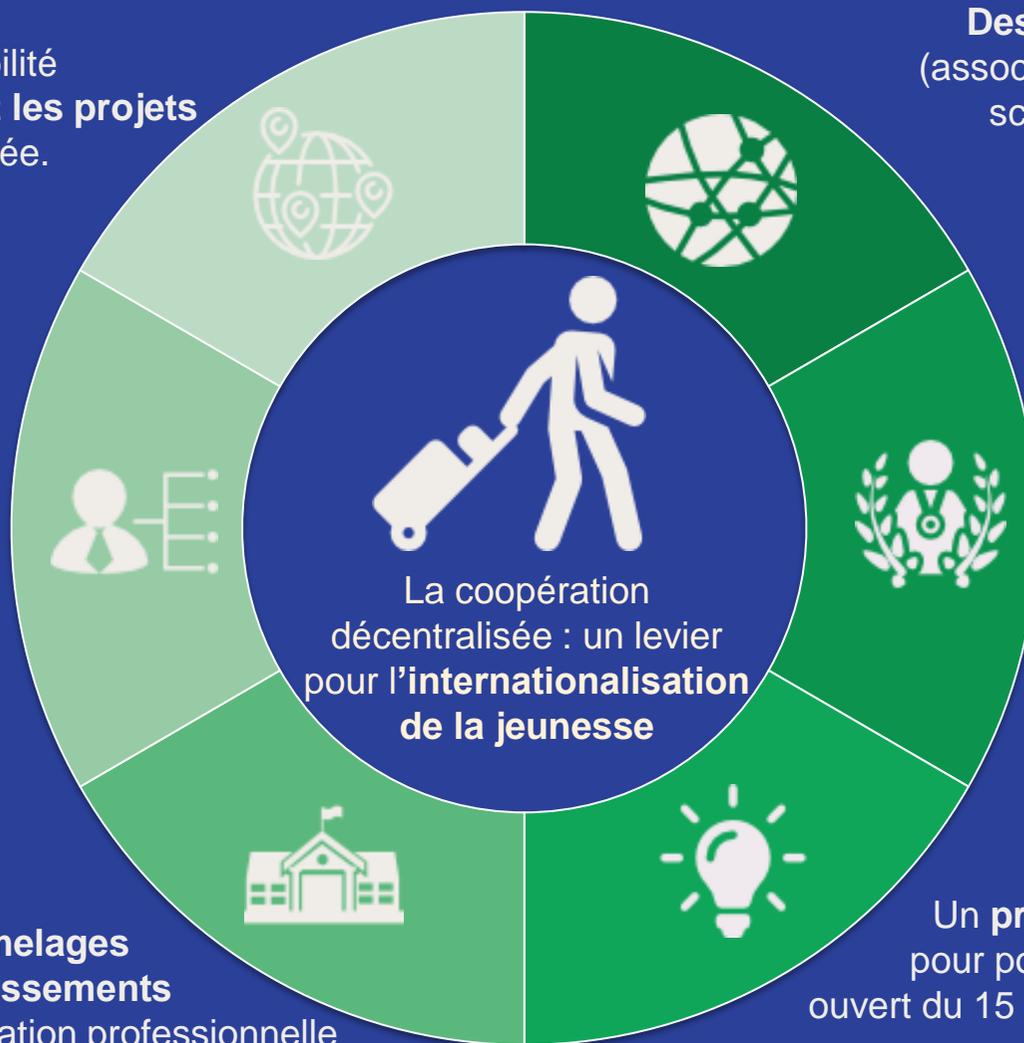
Participation à la coalition « Coopération décentralisée pour le Climat » issue du sommet mondial Climate Chance

JEUNESSE ET FORMATION PROFESSIONNELLE DANS L'AECT

Les jeunes partant en mobilité internationale **dynamisent les projets** de coopération décentralisée.

Ils **acquièrent des compétences** qui augmentent leur **employabilité**.

Des **jumelages d'établissements** de formation professionnelle



Des projets pluri-acteurs (associations, établissements scolaires et de formation, entreprises, etc.).

28 projets lauréats des deux appels à projets « Jeunesse » ont déjà permis à **320 jeunes** de partir en mobilité européenne et internationale

Un **prochain appel à projets** pour poursuivre la dynamique : ouvert du 15 janvier au 15 avril 2017.

LE TOURISME DANS LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES

- La France a été la **1ère destination touristique du monde** en 2015 avec 85 millions de touristes étrangers. L'année 2016 est particulière avec l'impact des attentats.
- Réunion trois fois en 2016 du Comité d'urgence de relance du tourisme, sous la présidence du MAEDI, avec pour résultat 10 millions d'euros dégagés pour une campagne de relance de la Destination France à destination de 16 pays prioritaires en association étroite avec les régions.
- **180 projets** de coopération décentralisée avec **96 collectivités françaises** actives et **50 pays partenaires** (Chine, Argentine, Maroc, Sénégal, Vietnam, Liban, etc.). Le groupe tourisme de la CNCD travaille sur de nouvelles propositions d'action.



Objectifs

- Promouvoir et soutenir davantage l'ingénierie touristique française dans les différents projets
- Soutenir les projets de tourisme durable grâce à l'expertise des collectivités territoriales en la matière
- Contribuer à l'essor du tourisme linguistique dans les projets de coopération décentralisée



LE NUMÉRIQUE DANS LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES

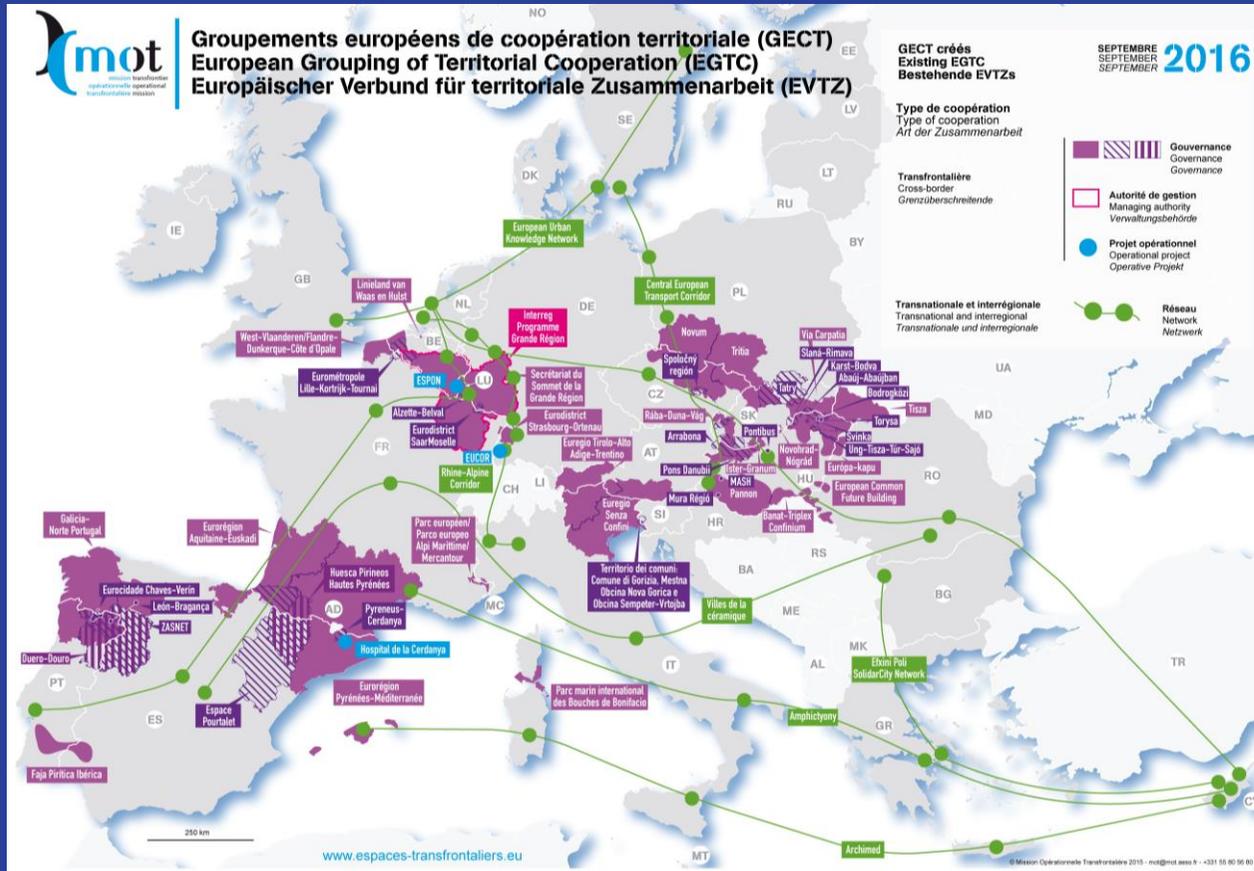
- L'accès au numérique (connectivité, services, conservation des données) est très inégal dans le monde. Alors que la Loi pour une République numérique apporte une réponse en France, le Plan Développement et Numérique vise à réduire les écarts mondiaux et à mettre en valeur l'expertise française à l'international.
- **Événements 2016-2017** : Journées Afrique, développement et numérique ; Semaine économique de la Méditerranée ; Sommet pour un Gouvernement ouvert ; segment Numérique du Sommet Afrique-France (Bamako).
- **56 collectivités françaises mènent 77 projets avec 71 partenaires.**
- Le groupe numérique de la CNCD travaille sur de nouvelles propositions d'action.



Objectifs

- Encourager les actions entre les collectivités et leurs partenaires sur les **usages du numérique** (services publics locaux) répondant aux besoins des populations et porteurs de développement.
- **Introduire la dimension numérique** dans les projets sectoriels des autres domaines.
- Favoriser l'émergence de nouveaux projets tournés vers le numérique.
- Promouvoir **l'ingénierie française** dans les différents projets.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE FINANCEMENTS EUROPÉENS



 Les coopérations décentralisées en Europe : **plus de 6000** partenariats vivants.

 2 défis majeurs identifiés : **jeunesse (mobilité, formation) et développement urbain durable.**

 La promotion de la coopération transfrontalière : atout d'intégration régionale, atout économique, renforce « l'Europe des citoyens ».

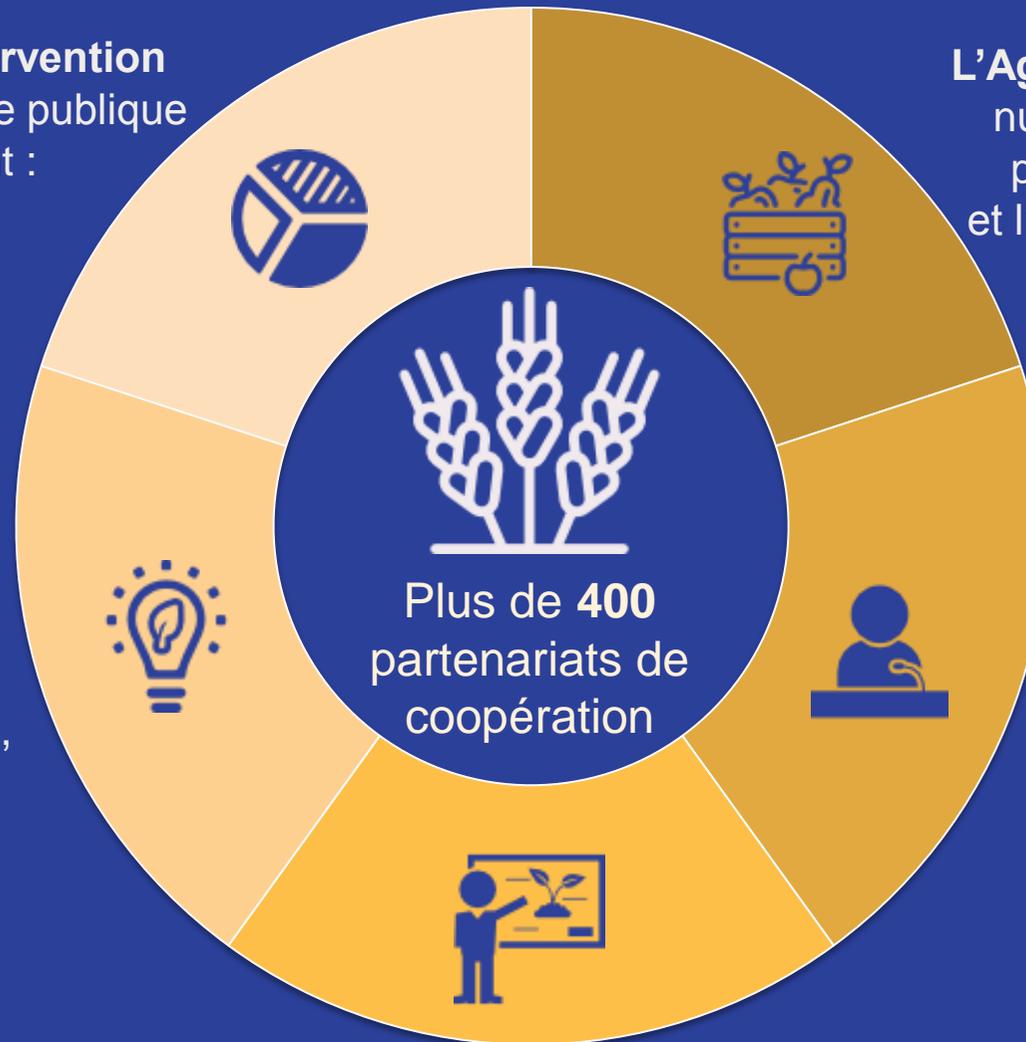
 **450 millions d'euros** pour les collectivités territoriales sur la ligne Organisations de la société civile – autorités locales de la Commission européenne entre 2014 et 2020.

AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'AECT

3e secteur d'intervention des CT dans l'aide publique au développement : 6 M€ en 2015.

L'Agro-écologie, priorité numéro 1 des appels à projets DAECT Climat et l'un des axes majeurs des AAP triennaux.

Promotion d'**initiatives innovantes** à disposition des collectivités territoriales : systèmes alimentaires territorialisés, Pacte de Milan, 4/000 (préservation de carbone dans les sols).



1 plaidoyer international pour la reconnaissance des collectivités territoriales en matière de gouvernance alimentaire.

La valeur ajoutée : **l'enseignement agricole** dans les projets de coopération.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

- En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté **l'Agenda 2030 pour le développement durable** et les **17 Objectifs de développement durable**, nouveau cadre mondial pour le développement.
- La coopération décentralisée, par l'échange de bonnes pratiques et le montage de projets impliquant des collectivités du Nord et du Sud, est un **moyen innovant et pluri-acteurs** de mettre en œuvre les 17 ODD, au plus près des territoires et des populations.
- Dans le cadre de son partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement, la DAECT encourage les collectivités territoriales à mettre en valeur leurs initiatives en faveur de la mise en œuvre des ODD sur la boîte à outils mondiale pour la territorialisation des ODD : <http://www.localizingthesdgs.org/>

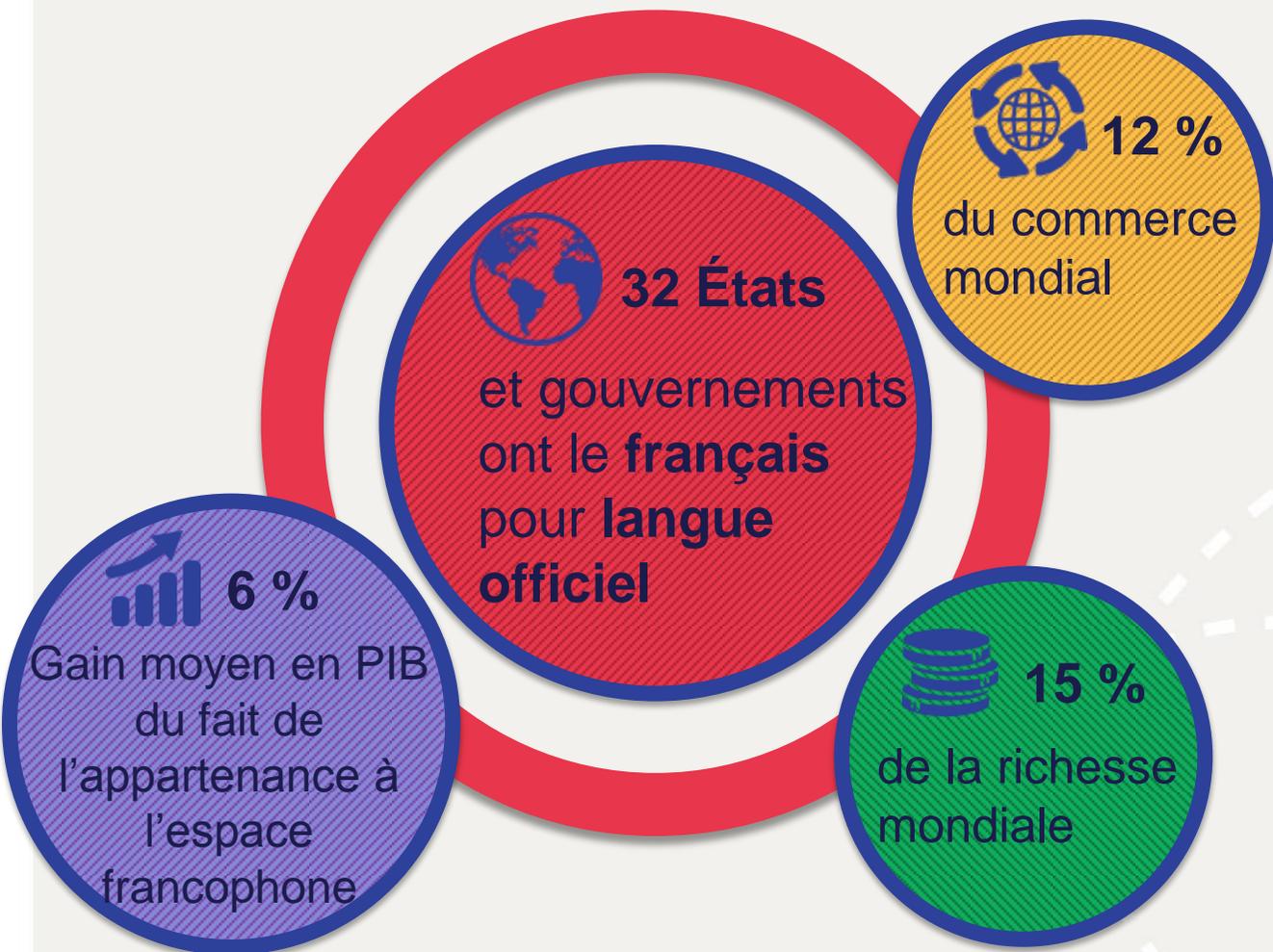


1063 Projets « économie durable »

94 Pays impliqués

402 Collectivités françaises engagées

L'AECT POUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE



Les objectifs :

1. Utiliser le **vecteur culturel** de la francophonie comme **facilitateur économique**
2. Structurer et animer un **réseau francophone des affaires** au-delà de l'espace francophone
3. Favoriser la **mobilité des jeunes** et les **projets d'entrepreneuriat**
4. Développer les **partenariats institutionnels** entre autorités locales francophones pour le **développement économique local**

PATRIMOINE ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

- Le patrimoine est une composante forte de la coopération décentralisée.
- L'expertise des collectivités territoriales françaises est reconnue et fortement demandée.

Réponse à des défis majeurs :

- Urbanisation anarchique
- Pollution de l'air, de l'eau, des sols
- Tourisme maîtrisé
- Inclusion, participation des communautés locales



58 collectivités françaises actives sur les projets de patrimoine



109 projets recensés dans l'Atlas (www.cncd.fr)



47 pays identifiés dont l'Inde, le Liban, Madagascar, le Maroc, la Tunisie, le Vietnam

Merci pour votre attention !

Bertrand FORT

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Secrétaire Général de la Commission nationale de la coopération décentralisée

bertrand.fort@diplomatie.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr/cncd



WWW.DIPLOMATIE.GOUV.FR

 [@francediplo](https://twitter.com/francediplo)